

Compte rendu de la réunion du comité de quartier du Village Violennes

Réunion plénière du 20 avril 2022

Étaient présents :

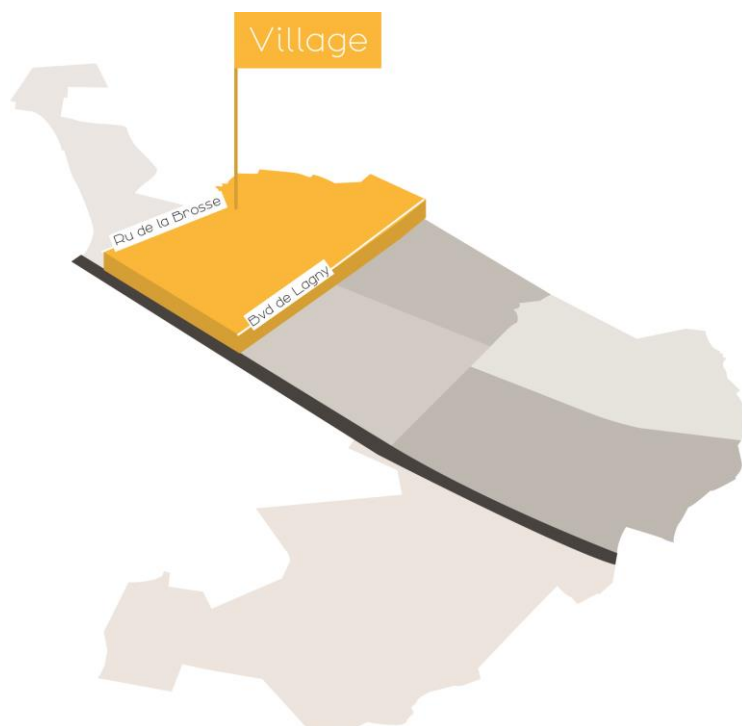
- Serge Sithisak – 1^{er} Maire-adjoint délégué à l'aménagement du territoire, à l'administration générale et aux comités de quartiers
- Marc Nougayrol – Maire-adjoint délégué aux espaces publics et aux grands projets
- Régine Bories – élue référente
- Maeva Hiron – collaboratrice de cabinet
- Mario Principato – coordinateur des comités de quartiers
- Membres : Thierry Amiech (président du comité de quartier du Village Violennes) – Yvon Chrismant – Sandrine Fernandes – Sandrine Ky – Claire Marcelin – Isabelle Mavier – Sylvain Pradelle – Hélène Plottier Fouré – Alain Randon – Frédéric Revel – Abderrafia Souhali

Étaient excusées :

- Membres : Claire Marcelin – Françoise Leyval

Invité pour le premier point de l'ordre du jour :

- Jean-Marc Verleene (président du comité de quartier du Golf et du Clos Saint-Georges) – Christine Aiguillon – Hélène Gaugué – Dominique Roujas – René Sébaoun – Xavier Sillant



Ordre du jour :

- 1- Présentation du projet d'ouverture du Boulevard de Lagny
 - Proposition par la Mairie en présence de l'AMO
 - Echanges / questions
- 2- Présentation du projet global Rocade de la Croix Saint-Georges
 - Dispositif envisagé par le comité de quartier
 - Echanges / questions

1- Présentation du projet d'ouverture du Boulevard de Lagny

Pour rappel :

Les responsables des collèges Jacques Yves Cousteau et collège-lycée Maurice Rondeau ont identifié des problématiques telles que :

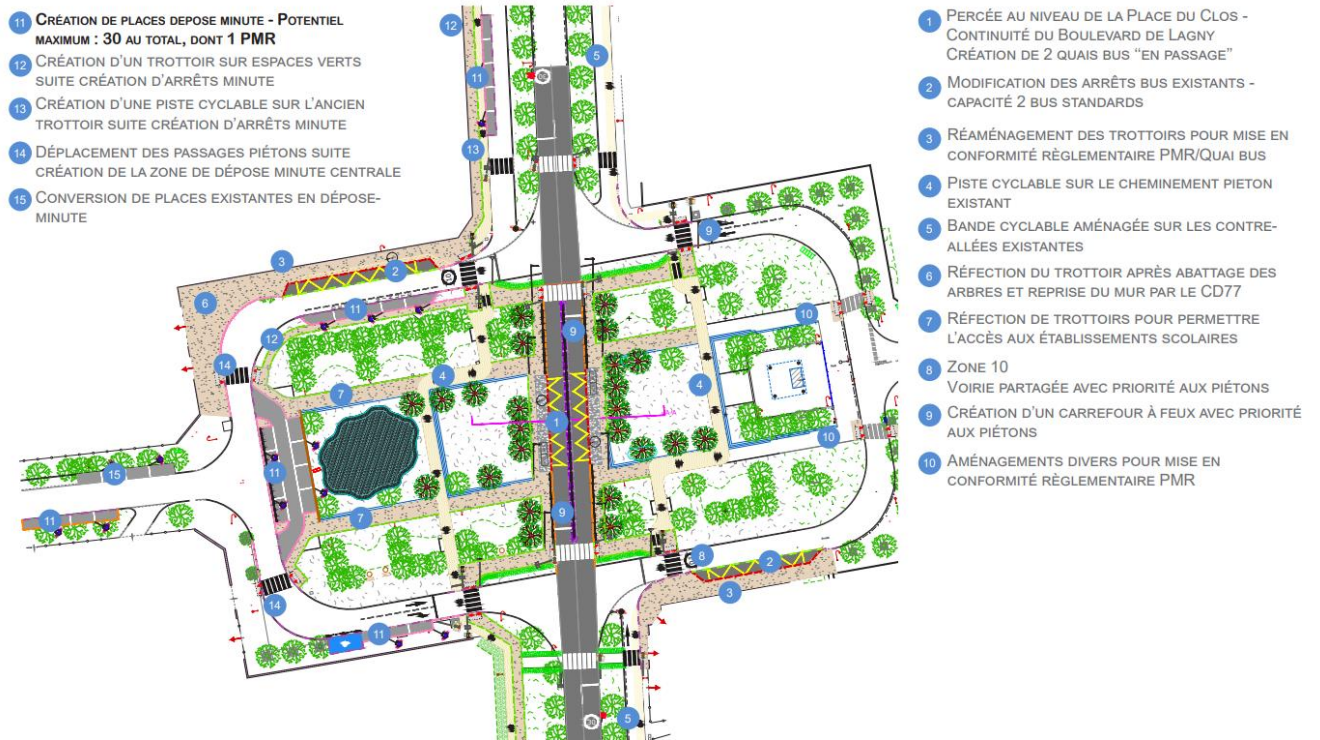
- Sécurité pour les élèves
- Arrêts de véhicules « sauvages » et embouteillages aux « heures de pointe » des établissements
- Accidents – Rixes

Dans ce cadre la mairie, a étudié avec le soutien d'un AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage) une solution pouvant permettre de résoudre ces dysfonctionnements.

Projection de plan :

Solution retenue par le département (RD 35) + IDF Mobilités (réseau de bus) // ville ok : coche les cases en dé complexifiant le projet initial

Plan accepté par IDF Mobilité et Transdev



- **Arrêts de bus** : hauteur de 18 cm → mettre aux normes les attentes de bus
- **Déposes minutes** : programmé environ 30 places → arbitrage à faire + réglementation du stationnement // créer un mur de soutènement (hauteur d'environ 4 marches – 1m/1m20) // bornes pour les déposes minute
- **Pistes cyclables** : suivre les passages piétons pour ne pas supprimer les arbres → les contre-allées restent ouvertes à la circulation
- **Circulation** : carrefour géré par les feux
- Sens de priorité : piétons / véhicules Boulevard de Lagny / Véhicules en périphérie du boulevard
- **Arbres** : diagnostic phytosanitaire // prélèvement d'environ 20 arbres → ajout de nouveaux arbres pour suivre l'alignement
- **Interrogation sur la façon dont se fera la sortie des déposes minutes** → priorité à droite

Communication au niveau des établissements scolaires :

- Responsabilité des chefs d'établissement
- Côté répressif après la mise en place

Usage de la place par les jeunes

Réaménager le mobilier

PRINCIPAUX MOBILIERS

MOBILIERS D'AGRÈMENT - BANCS & CORBEILLES - MATÉRIAUX MIXTES - BOIS & MÉTAL



POTELET PMR LUMINEUX POUR PASSAGES PIÉTONS DANGEREUX



BANCS CONNECTÉS



BANC CLASSIQUE CONNECTÉ SOLAIRE
RÉF : BANC SOLAIRE CONNECTÉ STEORA CLASSIC - KIRIÉ ELEC.



Retro planning prévisionnel :

- Obtention des subventions – commission région IDF (en septembre)
- Dernier trimestre 2022 : travaux de percée faits au départ mais le Boulevard sera ouvert une fois que le reste sera aménagé
- Compter environ 6 mois de travaux pour faire un phasage et ne pas tout bloquer au même moment
- Opérationnel pour été 2023

Retour des comités sur le projets et questions :

Suite à cette présentation un débat et des échanges ont eu lieu entre les membres et les élus.es présents.

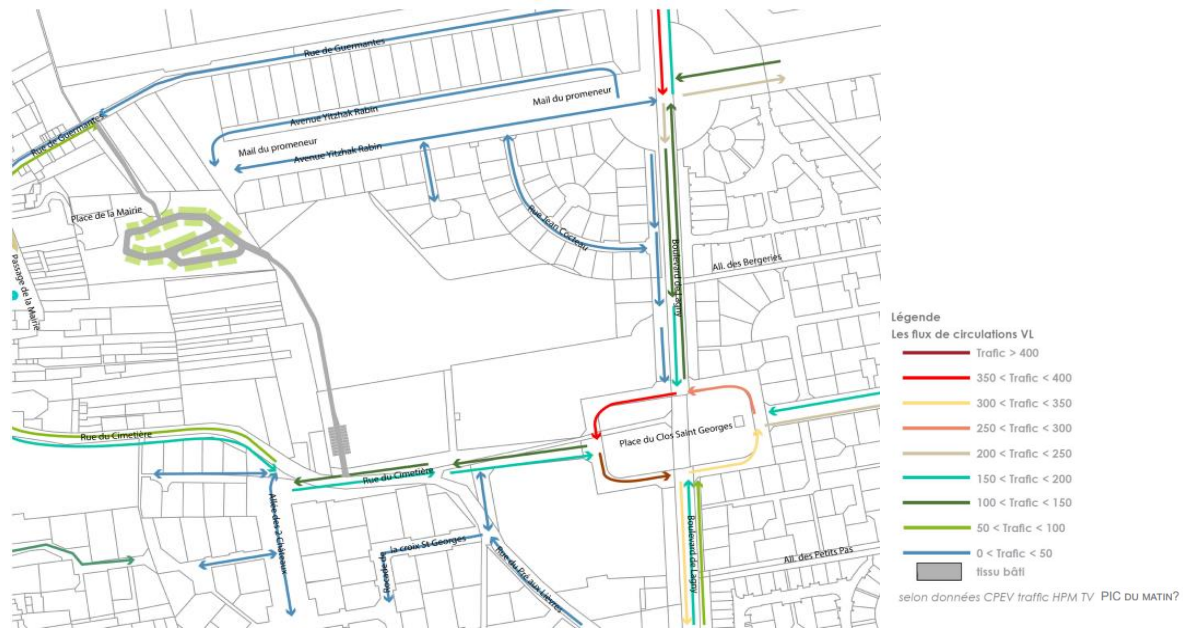
La première impression des participants ne laisse pas apparaitre un enthousiasme certain. De plus, les 2 comités de quartier regrettent qu'ils n'aient pas été consultés plus en amont sur ce projet ou tout du moins en même temps que les établissements scolaires.

La réponse qui a été faite laisse entendre que les comités de quartier n'étaient pas partis prenantes, ce qui laisse perplexes les participants.

Une remarque du président du quartier du village, « *s'il y a bien une partie prenante prioritaire c'est bel et bien les buxangeorgiens.nes* ».

Enfin, des questions et interrogations des membres des comités de quartiers ont donc été formulées.

- Est-il prévu le raccordement des voies cyclables avec l'aménagement de l'Av du Clos ?
MN (Municipalité) : C'est prévu
- Est-il prévu de faire une partie couverte sur la Place pour les jeunes ?
MN : Non pour éviter les points de fixation puis cela reste un espace public
- Est-il prévu un Food truck ?
MN : Non et celui présent actuellement n'est pas autorisé
- Ils nous semblent judicieux d'avoir des données statistiques et chiffrées en termes de flux de circulation ?



- Quel est le coût des travaux à la charge de la ville et ceux subventionnés ?

AMO : Le projet est encore en phase d'étude donc le budget aussi.

MN : Le département et la région peuvent subventionner toute la partie mobilités.

- Y a-t'il un plan B ?

MN / AMO : Non

- Est-ce que les riverains autour de la Place vont être consultés ?

MN : Pas prévu, Il y aura un diagnostic en marchant mi-mai

- L'investissement va-t-il garantir de régler les problèmes de flux ?

MN : Oui + diagnostic des différents acteurs et décisionnaires techniques

- Y aura-t'il un empiètement important sur les espaces verts ?

MN : Non, ramener un point paysager + replanter ou transplanter (en fonction du diagnostic phytosanitaire)

- N'était-il pas plus simple de traiter les problématiques énoncées pas simplement un élargissement des voies de circulation de la place ?

AMO : Non, car il existe des contraintes techniques sous les éventuelles zones proposées.

Face à toutes ces réflexions, le comité de quartier du Village reste sur ses arrières car les éléments de réponses dans certains cas ne satisfont pas un très grand nombre des participants du quartier. De plus face à un tel projet, les membres sont surpris de voir qu'une seule solution est proposée et qu'aucune solution alternative n'a été envisagée. Ce qui semble interpellé les membres compte tenu des investissements occasionnés par ce chantier.

- Pas de certitudes que le flux sera plus fluide
- Ce réaménagement ne limitera pas plus les risques de rixes
- On nous parle une première fois de feux tricolores intelligents mais trop cher donc se sera des feux traditionnels
- On nous informe d'une possibilité de pouvoir tourner à gauche quand les automobilistes seront sur le bd de Lagny, cela nous paraît complètement inadapté et va à contresens de la fluidité, cela créera au contraire un ralentissement voir un léger bouchon
- Pas de possibilité de contourner le bus à l'arrêt sur le Boulevard de Lagny ce qui incontestablement fera un bouchon le temps que les étudiants descendent ou montent du bus. Rajouter au véhicules qui tourneront à gauche et ceux qui arriveront des autres voies de circulation, nous ne sommes très perplexes sur l'efficacité du projet
- Cela ne limitera pas plus la sécurité car les bus (hors 26) et les voitures qui déposeront les étudiants continueront à faire le tour de la place.

Sont complétées par les membres du comité du Golf / Clos Saint-Georges et en particulier par son président les interrogations suivantes :

- Une présentation tardive du projet sans y avoir associé les comités de quartier au préalable (contrairement aux propos de Monsieur le Maire lors d'un conseil municipal).
- L'avis des établissements scolaires aurait pu être partagé avec les Buxangeorgiens.nes représentés par les comités de quartier.

- La possibilité d'éviter de « casser » la place en deux n'a pas été envisagée et était rendu impossible par le positionnement du réseau des canalisations (affirmations du maître d'ouvrage)
- Si le projet intègre la circulation des piétons, des cycles avec une végétalisation conservant le caractère convivial de cette place, la présentation n'a pas permis d'avoir des garanties sur la maîtrise des flux, en particulier devant les établissements scolaires, objectif principal du réaménagement de la place

Enfin un focus a été mis sur l'importance de la communication a réalisée auprès des résidents de la commune qui doit permettre de justifier la pertinence et le coût de ce projet.

Pour conclure sur ce premier point de l'ordre du jour, il a été demandé par l'assemblée composée des 2 comités de quartier, un nouveau rendez-vous pour présenter un projet plus abouti intégrant les remarques faites en séance, des éléments concrets dans la gestion des flux justifiant l'investissement.

En l'état actuel nous pensons qu'il est difficile en tant que comités de quartier de cautionner ce projet.

2- Présentation du projet global Rocade de la Croix Saint-Georges

Depuis l'urbanisation de cette rocade transformée en logements, cette zone a malheureusement souffert de travaux répétitifs, de dégradations sur la voiries et trottoirs, de création de place de stationnement plus adaptée à ce jour à l'arrivée de nouveaux riverains, de gestion des flux en termes de circulation et de sécurité, etc...

Dans ce contexte le comité de quartier a souhaité au travers d'un groupe projet, travailler sur le réaménagement de celle-ci en prenant en compte suite à une marche exploratoire les différents points d'améliorations.

Ce dossier a donc été présenté dans un premier temps aux membres du comité pour validation et ce jour présenté aux élus.es de la mairie (Régine Bories, Serge Sithisak, Marc Nougayrol).

Cette présentation a donné lieu à divers échanges sans pour autant remettre en question le projet. La mairie doit revenir vers nous avec les solutions retenues, un plan de masse et un planning de réalisation pour les travaux accordés.

Il a été proposé courant mai (deuxième quinzaine) de procéder à une réunion d'informations et de concertation des résidents de proximité de la rocade et des rues avoisinantes afin de soumettre ce projet et récolter leurs avis.

Enfin, lors de cette présentation, il a été abordé un autre point dissocié mais à la fois complémentaire du projet qui concerne l'ouverture de la jonction « rocade / rue du vignoble ». Ce sujet est encore à l'étude, le comité de quartier souhaite réunir un groupe de travail spécifique entre la mairie, les établissements scolaires « Violennes » et les résidents de la rue du vignoble. La mairie doit revenir vers nous sur ce point précis.

Prochaine réunion plénière : Mercredi 22 juin 2022 (à confirmer)